

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 OCTOBRE 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire des POUMPLS MONTECHOIS s'est tenue le 23 octobre 2015 de 14H à 16H dans la salle mise à la disposition par la Mairie. 27 adhérents participaient à cette réunion et 13 avaient donné délégation (annexe 1). Le quorum fixé à 34 présents était donc largement atteint.

1. RAPPORT D'ACTIVITE

Daniel a rendu compte de l'activité (annexe 2) qui montre des progrès sensibles :

- Progression importante du nombre d'adhérents (+37%)
- Mise en place, après expérimentation, d'une nouvelle organisation des randonnées qui permet de satisfaire au plus près les attentes des adhérents et de déléguer la responsabilité opérationnelle des sorties
- Création d'un site Internet qui consolide les informations pratiques et les souvenirs : agenda, photos...
- Lancement de la marche nordique...

Daniel a aussi insisté sur la nécessité de compléter le conseil d'administration de l'association pour améliorer son efficacité.

Ce rapport d'activité, mis aux votes, est adopté à l'unanimité (vote à main levée).

2. RAPPORT FINANCIER

Marc a poursuivi en présentant le rapport financier (annexe 3). L'exercice 2014/2015 s'est traduit par un quasi doublement des dépenses. L'association a en effet réalisé un effort d'investissement exceptionnel au niveau de l'encadrement: formation de 2 baliseurs et de 3 animateurs. La trésorerie disponible en a été fortement impactée (-20%). Les subventions votées par la Mairie et le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées viendront compenser partiellement cette diminution de la trésorerie dans le court terme. Néanmoins, l'association est structurellement déficitaire d'environ 500 € par an. Cette situation pourra poser problème à moyen ou long terme aucun financement extérieur n'est trouvé.

A l'issue de sa présentation, Marc a répondu aux questions suivantes :

- Pourquoi acquérir un GPS alors que le smartphone est considéré comme plus efficace par certaines revues ?

Marc indique qu'effectivement certains smartphones apportent des fonctionnalités tout à fait comparables à celles d'un GPS de randonnée. Le groupe 1 en fait l'expérience à chaque sortie. Néanmoins, Marc justifie l'acquisition envisagée en mettant en avant les 3 points suivants :

- Le smartphone est un appareil personnel qui peut difficilement être partagé
 - C'est un appareil fragile
 - Le fond de cartes dont il dispose est très sommaire et n'a pas la richesse des cartographies vendues avec les GPS
- L'association a récupéré plus de 315 € sur les cotisations versées par les adhérents

Marc indique que l'association a effectivement récupéré 545 € de cotisations (10 € pour les adhésions individuelle et 15 € pour les adhésions familiales) comme le montre le tableau du rapport financier. Ces 515 € ont ensuite été amputés de 230 € par la fédération au titre de l'adhésion et des assurances collectives, d'où les 315 € annoncés.

- Intérêt d'être affilié à la FFRandonnée

Marc reconnaît que le bilan financier, et surtout le fait qu'une partie significative des cotisations versées par les adhérents est absorbée par la FFRandonnée, peut interpeller. Néanmoins, il ne lui apparaît pas suffisant d'aborder ce problème sous le seul angle financier. La fédération apporte en effet une logistique importante dans différents domaines : formation, chemins... Par ailleurs, juridiquement ce problème ne relève pas de l'Assemblée Générale Ordinaire mais d'une Assemblée générale Extraordinaire. L'affiliation à la FFRandonnée est en effet statutaire. Dans sa réponse, Marc précise le rôle de la fédération dans la conception, la réalisation et l'entretien des chemins conseils aux instances départementales (demain régionales) et intercommunales, labélisation, suivi dans le cadre de l'écoville...

Soumis aux votes, le rapport financier est adopté à mains levées à l'unanimité.

III. BUDGET PREVISIONNEL

Marc a présenté le budget prévisionnel de l'exercice 2015/2016 (annexe 3). Les principales mesures sont la formation de 2 animateurs et l'achat d'un équipement GPS. L'exercice 2015/2016 bénéficiera des subventions Mairie et Crédit Agricole. Il est présenté avec un excédent de 291 €.

Il est adopté à l'unanimité à mains levées.

IV. FORMATION

Daniel a commenté le planning des formations proposées par la FFRandonnée (annexe 4). Son appel à candidature n'a pas rencontré de succès. 2 places pour une formation d'animateurs SA1 restent donc disponibles pour l'exercice 2015/2016. Elles sont destinées au groupe 2 de randonnée.

V. ORGANISATION DES SORTIES

Daniel a actualisé le tableau des responsables de randonnées (annexe 5). Il a aussi rappelé le rôle essentiel du site pour s'informer sur les sorties et les horaires.

VI. ELECTION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Daniel et Marc rappellent l'importance d'avoir un conseil d'administration aussi représentatif que possible de l'ensemble des activités de l'association, un représentant par groupe de marche semblant un objet intéressant Ils précisent aussi le rôle des différentes instances de responsabilité : responsables opérationnels des sorties, conseil d'administration en distinguant à l'intérieur les fonctions statutaires des fonctions de représentant des groupes de marche...

Nathalie B, Mimi et Edith se portent candidates. Elles recueillent respectivement 39, 40 et 40 voix, le nombre de votants étant de 40 (vote à bulletins secrets). Elles sont donc élues. Le conseil d'administration comporte dorénavant 5 administrateurs sur 8 possibles.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Sur proposition d'Evelyne, les POUMPILS ont décidé d'organiser un tour des crèches le jeudi 11 décembre avec un repas le midi à MIRADOUX. Evelyne est chargée de réserver le restaurant pour environ 25 personnes. Les détails de l'organisation seront précisés ultérieurement.

Un pot a réuni les adhérents à l'issue de l'assemblée générale.